

## **Entretien des ponts : l'OPPBTP publie un guide pour réaliser les travaux en toute sécurité**

Dans le cadre du plan de relance, le Programme National Ponts, porté par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), accompagne les collectivités dans le recensement et l'évaluation de leurs ouvrages d'art. Cette initiative se traduit aujourd'hui par une activité en relance dans le domaine de la réparation des ponts, qui devrait se poursuivre en 2024. Afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage non spécialistes et les petites entreprises qui découvrent cette activité, l'OPPBTP publie un guide complet pour réaliser les travaux d'entretien des ponts en toute sécurité. Réalisé avec l'appui du Syndicat national des entrepreneurs spécialistes de travaux de réparation et de renforcement des structures (STRRES), ce guide fait le point sur la grande diversité de travaux et de mesures de prévention ayant été observés sur des chantiers pour permettre aux professionnels d'intervenir en toute sécurité.

### **L'entretien des ponts, une activité soutenue par le Programme National Ponts**

Parmi les 250 000 ponts présents sur le territoire français, environ 10% au moins, soit 25 000, sont dans un état considéré comme alarmant. Pourtant, ces ouvrages, empruntés quotidiennement, constituent les points névralgiques des réseaux routiers et assurent la desserte des territoires. Aussi, dans le cadre du plan de relance de décembre 2020, le Programme National Ponts, a été confié au Cerema, établissement public de l'État expert en matière de voirie et ouvrages d'art, afin d'accompagner les collectivités pour une meilleure connaissance et un meilleur entretien de leurs ouvrages d'art. A partir du diagnostic de l'ouvrage, les maîtres d'ouvrage doivent ensuite programmer les travaux d'entretien nécessaires à sa tenue dans le temps.

À la suite d'une première phase d'accompagnement auprès de 28 000 communes entre 2021 et 2023, une seconde phase d'accompagnement à destination des petites communes a été lancée en avril dernier par le Cerema.

Dans ce contexte, une activité d'entretien et de réparation de ponts de petite ou moyenne importance est observée. Ces travaux ont la particularité de faire intervenir des maîtres d'ouvrage publics et des entreprises souvent de petites tailles non spécialistes de ce type de travaux.

### **Aider les entreprises non spécialistes à réaliser les travaux d'entretien des ponts en toute sécurité**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises, l'OPPBTP publie un guide d'entretien des ponts en sécurité, en partenariat avec le STRRES. Ce document est particulièrement destiné aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises qui découvrent cette

activité. Il permet de faire le lien entre la grande diversité des travaux que les entreprises peuvent rencontrer dans le cadre de l'entretien des ponts, et les moyens de prévention couramment mis en œuvre pour éviter les risques professionnels les plus graves.

Issu de la réalité du terrain, ce guide s'appuie sur près d'une vingtaine d'exemples de chantiers d'entretien de ponts ayant été réalisés partout en France. Il décrit de manière très illustrée les techniques de travaux d'entretien des ponts pour intervenir en sécurité, et ce sur toutes les formes d'ouvrages existants (ponts en maçonnerie, en métal ou en béton).

Le guide a ainsi l'ambition de contribuer à une meilleure connaissance de ces travaux très divers et indispensables pour mieux cerner les risques et les prévenir efficacement.

**Le Guide d'entretien des ponts – Réaliser les travaux en sécurité est disponible en téléchargement gratuit sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr)**

## À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBT propose des offres en présentielles et distancielles :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBT assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBT accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation** 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielles et distancielles.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBT et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBT sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).



### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)  
Anaëlle Djadjo • [a.djadjo@clccom.com](mailto:a.djadjo@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[Solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:Solange.delpech@oppbtp.fr)  
Timothée Boyrivent • 01 46 09 26 54  
[Timothee.boyrivent@oppbtp.fr](mailto:Timothee.boyrivent@oppbtp.fr)